

Nom commercial: Natrii alginas

Numéro de la matière: 065808

Version: 3 / CH

Date de révision: 01.04.2019

remplace la version: 2 / CH

Date d'impression 01.10.19

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Natrii alginas

N° d'article 06580800

Identification de substance / produit

CAS-Nr. 9005-38-3

EINECS-Nr. POLYMER

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/préparation

Substance active pharmaceutique

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Adresse/fabricant

Hänseler AG

Industriestrasse 35

9100 Herisau

No. de téléphone 0041 (0)71 353 58 58

Adresse email de la

personne

responsable pour

cette FDS

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Switzerland :145 / Abroad +41 (0)44 251 51 51

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Le produit n'est pas classé comme dangereux selon règlement no 1272/2008.

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le règlement (CE) no 1272/2008

Conformément au Règlement (CE) 1272/2008, le produit ne doit pas être impérativement étiqueté.

2.3. Autres dangers

Pas de dangers particuliers à mentionner.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

Autres données

Le produit n'est pas classé comme dangereux selon règlement no 1272/2008.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

En cas d'inhalation

Assurer un apport d'air frais. En cas de malaise, conduire le malade auprès d'un médecin.

Nom commercial: Natrii alginas

Numéro de la matière: 065808

Version: 3 / CH

Date de révision: 01.04.2019

remplace la version: 2 / CH

Date d'impression 01.10.19

En cas de contact avec la peau

Laver immédiatement à l'eau et au savon et rincer bien.

En cas de contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, rincer aussitôt sous un fort courant d'eau durant 15 minutes. Conduire chez le médecin.

En cas d'ingestion

Faire boire beaucoup d'eau par petites gorgées. Appeler aussitôt un médecin.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1. Moyens d'extinction****Moyen d'extinction approprié**

Eau, Mousse, Produit d'extinction à sec, Dioxyde de carbone

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Le produit est combustible.

5.3. Conseils aux pompiers**Equipements spéciaux pour la protection des intervenants**

Utiliser un appareil respiratoire autonome.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Veiller à assurer une aération suffisante. Ne pas inhaler les poussières. Eviter la formation de poussières.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas jeter les résidus à l'égout. Rabattre la poussière par pulvérisation d'eau.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Sol très glissant suite au déversement du produit. Collecter mécaniquement dans des récipients adéquats à fin d'élimination. Nettoyer.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****Conseils pour une manipulation sans danger**

Assurer une bonne aération des locaux, éventuellement procéder à une aspiration sur le lieu de travail. Observer les mesures de précaution habituelles pour la manipulation des produits chimiques.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion

Conservé à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer. Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques. Les poussières peuvent en présence d'air former un mélange explosible.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**Précautions pour le stockage en commun**

Ne pas stocker avec des agents oxydants.

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Garder les récipients bien fermés dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Protéger des fortes chaleurs.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Nom commercial: Natrii alginas

Numéro de la matière: 065808

Version: 3 / CH

Date de révision: 01.04.2019

remplace la version: 2 / CH

Date d'impression 01.10.19

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôle de l'exposition

Veiller à une ventilation adéquate.

Mesures d'ordre technique / Mesures d'hygiène

Veiller à une ventilation adéquate. Ne pas respirer les poussières.

Protection respiratoire - Note

Protection respiratoire en présence d'aérosol.

Protection des mains

Non adaptés

Protection des yeux

Lunettes de protection

Protection du corps

Ne pas requis.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat	Poudre			
Couleur	jaunâtre			
Odeur	inodore			
valeur pH				
Valeur	5.0	à	7.5	
Concentration/H ₂ O	1	%		
Point de fusion				
Remarque	non déterminé			
Point d'éclair				
Remarque	Non applicable			
inflammabilité (solide, gaz)				
Remarque	Ne s'enflamme pas			
Hydrosolubilité				
Remarque	se solubilise facilement			
Viscosité				
dynamique				
Valeur	70	à	150	mPa.s

9.2. Autres informations

Autres données

La formation de mélanges explosives avec l'air sont possible.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.2. Stabilité chimique

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

Nom commercial: Natrii alginas

Numéro de la matière: 065808

Version: 3 / CH

Date de révision: 01.04.2019

remplace la version: 2 / CH

Date d'impression 01.10.19

10.4. Conditions à éviter

Ne pas surchauffer, afin d'éviter une décomposition thermique. Protéger de l'humidité de l'air et de l'eau.

10.5. Matières incompatibles

Des agents d'oxydation forts

10.6. Produits de décomposition dangereux

Aucuns connus.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**11.1. Informations sur les effets toxicologiques****Toxicité aiguë par voie orale**

Espèces	rat		
DL50	>	5000	mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation

Espèces	rat		
CL 50		4.72	mg/l
Durée d'exposition	1	h	

Corrosion/irritation cutanée

Espèces	lapin
évaluation	Non irritant

lésions oculaires graves/irritation oculaire

Espèces	lapin
évaluation	Non irritant

sensibilisation

Remarque	Aucune effect de sensibilisation connu.
----------	---

Cancérogénicité

Remarque	Aucun
----------	-------

Autres données

Observer les mesures de précaution usuelles propres à la manipulation de produits chimiques.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques**12.1. Toxicité****Toxicité pour les poissons**

Remarque	Aucun données connues.
----------	------------------------

12.2. Persistance et dégradabilité**Biodégradabilité**

Remarque	Le produit est biodégradable.
----------	-------------------------------

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB**Evaluation des propriétés de persistance et de bioaccumulation**

Le produit ne contient aucune substance PBT ou vPvB.

12.6. Autres effets néfastes**Information supplémentaire sur l'écologie**

Ne pas laisser parvenir le produit non dilué ou bien en grande quantité dans l'eau souterraine, eaux et la canalisation.

Nom commercial: Natrii alginas

Numéro de la matière: 065808

Version: 3 / CH

Date de révision: 01.04.2019

remplace la version: 2 / CH

Date d'impression 01.10.19

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus

Éliminer en accord avec les réglementations locales et nationales.

Emballages contaminés

Éliminer comme le produit non utilisé.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

	Transport terrestre ADR/RID	Transport maritime IMDG/GGVSee	Transport aérien
14.1. Numéro ONU	Il n'y a pas de marchandise dangereuse	Le produit n'est pas une marchandise dangereuse lors du transport maritime.	Le produit n'est pas une marchandise dangereuse lors du transport aérien.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée pour cette substance.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Informations complémentaires

Les modifications importantes par rapport à la version précédente de la présente fiche de données de sécurité sont marquées par : ***

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.